

www.covid19.lu

Le gouvernement luxembourgeois

gouvernement.lu

En poursuivant votre navigation vous acceptez que des **cookies** soient utilisés afin d'améliorer votre expérience utilisateur. [En savoir plus](#)

Suspension temporaire des vols passagers en provenance du Royaume-Uni à partir de minuit le 20.12.2020

  **Communiqué** 20.12.2020

En Grande-Bretagne, une nouvelle souche du coronavirus a été détectée. Elle est présentée comme plus contagieuse. Le Luxembourg interdit temporairement les vols passagers en provenance du Royaume-Uni à partir de minuit d'aujourd'hui pour au moins 24 heures, ceci par précaution et dans l'attente de nouvelles connaissances scientifiques concluantes.

©ANA (Administration de la navigation aérienne)





La suspension des vols est effective pour au moins 24 heures, à partir du 20 décembre 2020 à minuit. Une instruction en ce sens a été donnée par le ministère de la Santé. Le ministère de la Mobilité a aussitôt demandé à la Direction de l'aviation civile d'ordonner à Luxairport de prendre les mesures nécessaires pour appliquer cette interdiction d'atterrissage pour les vols passagers en provenance du Royaume-Uni.

Communiqué par le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de la Mobilité et des Travaux publics et le ministère de la Santé

Organisation(s)

- [Direction de l'aviation civile \(DAC\)](#)
- [Ministère de la Mobilité et des Travaux publics](#)
- [Ministère de la Santé](#)
- [Ministère des Affaires étrangères et européennes](#)

Thèmes

- [Affaires étrangères](#)
- [Coronavirus](#)
- [Transports / Mobilité](#)

Date de l'événement

20.12.2020

Dernière mise à jour 20.12.2020